

SEN 020 17/18
Reconfiguration du site intranet du Sénat (IntraSen)

QUESTIONS ET RÉPONSES N° 6

Question 1 :

Le Sénat du Canada pourrait-il confirmer si tous les membres de l'équipe doivent détenir une autorisation de sécurité valide ou est-ce limité à ceux qui doivent être sur place dans les bureaux du Sénat?

Réponse 1 :

Seuls ceux qui doivent être sur place au Sénat du Canada auront besoin d'une autorisation de sécurité. L'autorisation de sécurité sera faite par le Sénat du Canada une fois le contrat attribué.

Question 2 :

Le Sénat du Canada pourrait-il vérifier s'il y aura des points de contact spéciaux ou des experts en la matière ou si le Sénat sera fermé durant la période du 24 au 5 janvier sans avoir accès à de tels contacts?

Réponse 2 :

Il y aura des points de contact une fois le contrat attribué. Le Sénat du Canada sera fermé du 24 décembre 2017 au 26 décembre 2017 et le 1er janvier 2017.
